

Archives de sciences sociales des religions

Numéro 130 (avril - juin 2005)
Les Saints et les Anges...

Anne Manevy

« **Tes anges ne sont pas les miens !** » De l'ange gardien à l'ange haziélien

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne Manevy, « « Tes anges ne sont pas les miens ! » », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 130 | avril - juin 2005, mis en ligne le 02 juin 2008. URL : <http://assr.revues.org/index1339.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
<http://assr.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://assr.revues.org/index1339.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Anne Manevy

« Tes anges ne sont pas les miens ! »

De l'ange gardien à l'ange haziélien

Pagination de l'édition papier : p. 13-36

De l'ange gardien à l'ange haziélien

- 1 Il existe actuellement, dans les librairies spécialisées dans la littérature dite « ésotérique », de très nombreux ouvrages sur les anges. L'un des auteurs les plus productifs dans ce domaine est un dénommé Haziél¹. Il a écrit au moins une douzaine de livres, dont je ne citerai que quelques-uns : *Les Anges planétaires et les jours de la semaine* ; *Répertoire des Anges* ; *Le pouvoir des Archanges* ; *Le memento des Anges* ; *Le Monde des Anges et des Archanges* ; *Notre Ange Gardien existe* ; *Communiquer avec son Ange Gardien*, etc. Ces titres suggèrent, à eux seuls, que nous sommes ici dans une production typique de cet aspect de la modernité religieuse qui est son caractère syncrétique. Certains termes rappellent en effet explicitement la tradition catholique, tandis que d'autres lui sont étrangers, de même que l'idée d'établir un « répertoire » des anges ou encore la question de savoir comment on peut communiquer avec eux. Qui sont donc les anges, archanges ou anges gardiens dont il est question, quelles fonctions leur assigne-t-on et quel rapport entretiennent-ils avec les anges canoniquement définis par l'Église et, surtout, avec sa conception de l'ange gardien ? Pour répondre à ces questions, je me propose d'examiner le contenu et les sources de quelques ouvrages signés Haziél et, d'autre part, d'analyser la façon dont ils sont lus et utilisés par ceux qui se mettent sous la protection de ces « nouveaux » anges.

L'onomastique angélique

- 2 Les livres de Haziél et de ses émules postulent l'existence de soixante-douze anges, associés aux astres et « régissant » chaque individu en fonction de sa date de naissance. Chacun de ces anges porte un nom terminé par les suffixes *el* ou *iah*. On trouve par exemple un ange nommé Caliel, un autre Véhuiah, un Nanael, etc. Ces noms sont construits sur le même modèle que ceux issus de la mystique juive, les suffixes *el* et *yah* servant à qualifier « Dieu » et « Seigneur »². Chacun de ces noms est assigné à l'un des neuf chœurs d'anges théorisés par le pseudo-Denys dans sa *Hiérarchie céleste*³. Présentés sous forme de répertoires, ces ouvrages définissent la nature, les attributs et les pouvoirs de chaque ange. Voici, par exemple, le portrait qui est donné de l'ange Vasariah :

32 – Vasariah

Ange Gardien des personnes nées entre le 29 août et le 2 septembre.

Ange Gardien relié aux puissances lunaires ; il agit dans le niveau vibratoire le plus bas du Chœur des Dominations, le plus pétrifié, et, par conséquent, il est le Gardien qui manifeste son influence le plus intensément ; il est celui qui peut nous aider le plus radicalement. Les énergies de Jupiter (Richesse, Bien-être, Joie) sont transmises par cet Ange lunaire, avec force et vigueur, dans le for intérieur de ses protégés. Étant donné que la vie extérieure, quotidienne, n'est rien d'autre que l'image concrète de notre réalité intérieure, la personne, sous l'influence de cet Ange Gardien (surtout en lui adressant sa Prière), sera orientée vers des situations heureuses. C'est l'Ange Gardien des Grands de ce Monde (selon les statistiques), et cela explique que le Texte Traditionnel indique, qu'en priant cet ange, on obtient faveurs et avantages des Rois, Présidents, et personnes puissantes⁴.

- 3 Chaque portrait met en avant, comme celui que l'on vient de citer, les pouvoirs cosmiques de ces anges : ces « entités supérieures », ces « grands », ces « forces conscientes » sont

supposés canaliser et orienter toutes les énergies du système solaire. Les hommes peuvent donc bénéficier de ces « forces sidérales » car ils leur sont naturellement reliés. Le lexique utilisé est emprunté, d'une part, à la religion officielle (on fait référence aux neuf chœurs angéliques, le terme « Seigneur » est préconisé pour s'adresser à l'ange, etc.) ; d'autre part, au discours scientifique (notamment avec l'utilisation du vocable « énergies »). En outre, Haziél souligne fortement le caractère logique de sa démonstration (« par conséquent », « étant donné que » ...) et cite volontiers des preuves « scientifiques » (« selon les statistiques »). On ne sera pas renseigné sur la source ni la nature de ces fameuses statistiques ; on n'en saura pas davantage sur le « Texte traditionnel », posé comme une caution et évoqué de façon systématique. Rien de très original dans ces procédés : de nombreuses études sur les « parasciences » ont établi qu'elles se référaient explicitement à la « culture dominante » et à ses moyens de légitimation officiels ⁵.

- 4 On remarque, par ailleurs, que les verbes sont des verbes d'influence (régir, capter, pousser, obtenir...) et que certains termes reviennent avec une fréquence surprenante : conscience, vérité, énergie, réalisation. Également récurrents, les procédés typographiques mis en œuvre pour appuyer le propos : une surenchère de majuscules, de parenthèses et de caractères gras. Quant au temps utilisé, c'est le présent ou encore le futur (de la prédiction et, d'une certaine façon, de l'inévitable).
- 5 Pour comprendre cette typologie et ses nombreux avatars, il nous faut remonter au début du xix^e siècle. À l'époque, en 1823, un dénommé Lenain publie un ouvrage intitulé *La Science cabalistique ou l'art de connaître les bons génies*, ouvrage qui sera réédité en 1909, préfacé par le Docteur Papus ⁶. Au chapitre VI, Lenain explique les « influences » des soixante-douze « génies », qu'il appelle aussi, mais plus rarement, « anges ». C'est cette nomenclature que reprend Haziél au xx^e siècle, ainsi que tous les auteurs d'ouvrages du même ordre, utilisant les mêmes noms et les mêmes attributs, les mettant, si besoin, « au goût du jour ». Lenain, pour sa part, reprenait déjà à son compte les soixante-douze noms répertoriés, à la Renaissance, par l'un des pères fondateurs de la kabbale chrétienne ⁷, Johannes Reuchlin (1455-1522) qui, au livre troisième de son *De arte cabalistica*, nomme les soixante-douze anges et décrit leurs « signatures » magiques. La démonstration de Reuchlin s'appuie sur la manipulation arithmétique de l'alphabet hébreu servie par des procédés de permutation, opérations ardues que je ne développerai pas ici. Notons encore que les suffixes *el* et *iah* sont déjà présents. Heinrich Cornelius Agrippa von Nettesheim (1486-1535 ?), un autre kabbaliste de renom, énumère lui aussi ces anges ainsi que leurs correspondances avec les astres ⁸. Lenain, fort de cette liste de noms, la parachève, affectant chacun des soixante-douze génies à un chœur angélique particulier et lui attribuant ce qu'il appelle une « nation » ⁹ ainsi qu'un horaire précis.
- 6 La typologie du pseudo-Denys, théoricien des premiers siècles du christianisme, a été ensuite articulée aux spéculations des kabbalistes chrétiens de la Renaissance. Cette tradition prend une nouvelle vigueur au xix^e siècle, époque marquée par le spiritisme, l'attrait pour l'Orient, l'égyptologie, etc., et où un certain nombre de sociétés secrètes se constituent. C'est d'ailleurs dans la première moitié du xix^e siècle qu'apparaissent les néologismes ésotérisme et occultisme ¹⁰. Inscrite dans la continuité de ces courants, l'angéologie de Haziél est évidemment différente de la doctrine de l'Église. Celle-ci a notamment marqué son opposition à l'idée qu'on pourrait dénombrer et nommer les anges.

La critique des autorités

- 7 Alors que la mystique juive et les écrits intertestamentaires, le livre d'Hénoch en particulier, nomment les anges, l'Église, quant à elle, récuse cette opération, les seuls anges nommés étant les trois archanges cités dans les textes canoniques ¹¹. Très tôt dans l'histoire du christianisme est affirmée la prohibition des noms d'anges. Le concile d'Aix-la-Chapelle (789) rappelle cette interdiction : « Conformément au canon trente-cinquième de Laodicée, on ne doit invoquer

que les anges dont les noms sont connus : Michel, Raphaël et Gabriel sont seuls dans ce cas ¹². » Au xvii^e siècle, Jean-Baptiste Thiers, dans son *Traité des superstitions*, n'a pas manqué de critiquer l'onomastique angélique et toutes les pratiques accompagnant la récitation de formules. Étant donné le soin méticuleux qu'il apportait à leur retranscription à des fins d'exhaustivité, la méthode utilisée par l'abbé Thiers nous renseigne en outre sur la nature de certaines conjurations. Au livre troisième, est ainsi mentionnée la pratique « superstitieuse » qui consiste à invoquer des « génies » : les Anges Uriel, Iniel, Assiniel et Jediel, liés à chacun des quatre points cardinaux ¹³. L'avantage de l'abbé Thiers est d'explicitier très clairement ce qui est redouté par l'Église à savoir que, si on nomme les anges, on les confond avec les « génies », on revient au paganisme antique. Aussi peut-on penser, comme le fait l'historien P. Faure, que l'Église a voulu, en acceptant uniquement la dénomination des trois archanges, canaliser un culte « sauvage », réglementation particulièrement profitable au culte de saint Michel archange ¹⁴. L'autorité canonique intègre archanges et bons anges dans le cadre de ses prérogatives, les déclarant *saints*. L'épisode des sept archanges est à cet égard significatif : en 1523, suite à la découverte d'une fresque, à Palerme, représentant sept archanges dont quatre apocryphes, Uriel, Jehudiel, Barachiel et Sealtiel, une église leur est consacrée et Rome, par l'intermédiaire du pape Pie IV, semble approuver la nouvelle dévotion puisqu'on lui consacre Sainte-Marie-aux-Sept-Archanges en 1561. Très vite, cependant, l'Église revient sur ses positions et les noms des quatre anges illégitimes sont effacés des retables, seuls demeurent Michel, Gabriel et Raphaël ¹⁵.

- 8 Dans sa lutte contre la superstition, l'Église du temps de l'abbé Thiers ne pouvait que condamner le culte des génies. L'autorité romaine post-tridentine a donc encore durci sa position face aux « faux noms » tandis qu'elle mettait à l'honneur une dévotion nouvelle, la dévotion « au saint ange gardien ». Étendue à toute l'Église au xvii^e siècle, la fête des anges gardiens est fixée au 2 octobre. Bien que discrète par rapport à d'autres dévotions plus éclatantes comme le Rosaire, elle s'institutionnalise en s'organisant au sein de confréries, dont certaines ont perduré jusqu'à nos jours. Dans la piété tridentine, l'ange gardien, le « bon ange », le « saint ange », comme on l'appelle alors, est surtout un auxiliaire de la « bonne mort » dont la préparation embrasse tout le temps de « l'épreuve ». Il apparaît dans les testaments, dans les *préparations* à la mort et est donc réservé au chrétien préoccupé par son salut. Du même coup, il est aussi celui qui protège contre la mort subite et, par sa veille accrue, prévient les accidents. De plus, la dévotion aux anges, à travers les multiples formes qu'elle est susceptible de revêtir (prière, affiliation à une confrérie, port d'une médaille, etc.), permet au fidèle de bénéficier d'un certain nombre d'indulgences et, surtout, l'oriente vers les cultes centraux du catholicisme (le Christ et la Vierge). Progressivement, l'ange gardien va participer d'un système d'édification : il est proposé aux enfants comme conscience morale, censé encourager la modestie et la bonne conduite, bref, tout ce qui maintient le chrétien dans « le droit chemin ». Dès lors, il est vivement encouragé de se recommander sans cesse à ce compagnon invisible, ce « fidèle ami », auxiliaire de la persévérance. L'institution ecclésiale s'est donc appliquée à promouvoir et valider la figure du bon ange, s'appuyant sur ces référents faisant autorité que sont les sources testamentaires, patristiques, théologiques et pontificales et posant les limites normatives de la dévotion. Aujourd'hui encore, sont réitérées les mêmes mises en garde : *Le Directoire sur la piété populaire et la liturgie* réprovoque « l'usage de donner aux Anges des noms particuliers que la Sainte Écriture ignore hormis ceux de Michel, Gabriel et Raphaël ¹⁶ ». En aucun cas, les anges gardiens du catholicisme ne peuvent être énumérés, ils sont des protecteurs tutélaires, certes, mais anonymes.
- 9 Ce qui caractérise donc la position de l'Église, c'est le refus de dénombrer et d'individualiser, en les nommant, les anges et plus particulièrement les anges gardiens. Ce refus, comme on l'a dit, a été initialement inspiré par la volonté de lutter contre le paganisme. Ce combat n'est plus d'actualité. Personne ne croit encore aux « génies » et il est significatif, de ce point de

vue, que le terme soit présent dans l'ouvrage de Lenain mais qu'il disparaisse du lexique de Haziël qui parle uniquement d'anges, archanges ou anges gardiens. Pour mieux comprendre pourquoi l'on a pu reprendre à la tradition catholique ces désignations et pour mieux saisir, aussi, ce qui rompt avec elle dans l'usage qui en est fait, il faut examiner maintenant quel type de pratiques se rattachent à ces figures¹⁷.

« Prendre un peu de tout »

10 Rose est une femme d'une quarantaine d'années à l'image de son intérieur, habillée et maquillée avec soin, très enjouée. Elle est surtout, depuis l'âge de douze ans, une collectionneuse d'anges et affirme conserver plus de cinq cent soixante-dix statuètes. On ne peut manquer d'être étonné par la profusion de figurines, soigneusement contenues dans des vitrines et exposées dans le salon. Les anges parvenus jusqu'aux pièces que l'on montre moins, comme la cuisine, la salle de bain ou la chambre, s'intègrent plutôt en tant qu'objets fonctionnels (accessoires pour rideaux, moules à gâteau, etc.)¹⁸. Elle se plaît à commenter celles de ses figurines qu'elle juge les plus remarquables : tel ange en provenance du Mexique, tel autre en pâte à sel ou encore peint à la main. La plupart de ces objets lui ont été offerts et leur évocation suscite alors un discours sur le donateur, la provenance, l'occasion. En outre, elle reprend à son compte le lexique des théoriciens des premiers siècles du christianisme afin de décrire sa propre collection de statuètes d'anges gardiens, opération parfois surprenante où se multiplient les hésitations et les confusions. Ainsi, pour un ange en tenue d'apparat elle dira « Ça, c'est un chœur des Principautés » ; à l'égard d'une statuette de saint Michel en armes, elle soutiendra « Ça, c'est un chœur des Puissances » ; « Le chœur des Vertus, c'est aussi des anges-enfants mais on ne voit que les têtes avec des morceaux d'ailes ».

11 Peintre de profession, Rose a récemment organisé une exposition comptant soixante-douze tableaux, soit un pour chacun des soixante-douze anges inmanquablement répertoriés dans les ouvrages spécialisés. Pour faciliter la diffusion de son travail, elle a reproduit chacun de ces tableaux sous forme de cartes postales de deux formats différents avec, pour chaque ange, une note explicative inspirée des ouvrages signés Haziël. Passant de la collection à la représentation figurée, Rose illustre à sa manière la figure de l'ange gardien, offrant une interprétation très personnelle.

Grande discussion avec ma belle-mère à ce propos. Mon mari est d'une famille catholique pratiquante mais à tel point que, avec ma belle-mère, bon... quand on a décidé de faire l'expo elle ne comprenait pas du tout, elle disait :

– Tes anges ne sont pas les miens !

Or, quand on sait qu'ils sont cités plus de huit cents fois dans la Bible...

12 Les anges qu'elle a représentés sont de jeunes enfants presque ou complètement nus, potelés et affublés de petites ailes. Est-ce cette iconographie un peu mièvre, calquée sur le traditionnel modèle du *putto* qui contrarie sa belle-mère, fervente catholique ? N'y a-t-il pas plutôt un désaccord plus profond, portant sur la nature même de ces anges, leur individualisation et les pouvoirs qu'on leur prête ? Le discours officiel de l'Église catholique sur les anges gardiens et la prohibition des noms permettent de mieux saisir ce qui est en jeu dans cette querelle. Ce sont les tentatives de « bricolage » religieux qui sont critiquées :

Ce que je trouve toujours curieux c'est qu'en fait on fait un syncrétisme, c'est très curieux. Vous avez l'Église qui dit quelque chose alors on prend un peu dans la religion catholique, un peu chez les bouddhistes, un peu chez les juifs, on mélange et on se fait sa religion de supermarché, vous savez, à la carte... Et voilà « Ben ça, c'est la mienne ! », tendance un peu New Age (...) en plus vous avez des tendances panthéistes. Moi je trouve ça absurde de raisonner comme ça pour éviter les contraintes que pose toute religion (...) Se faire sa petite religion à soi, c'est terriblement réducteur et je trouve que c'est pas très respectueux pour tous ces gens qui ont pu mourir, pour une religion ou pour une autre d'ailleurs, et qui se battent pour leur foi !

- 13 Ainsi s'exprime Chantal, une fervente catholique invoquant régulièrement son ange gardien, avant de clore son propos par une évocation du martyr de sainte Blandine « dans la fosse aux lions ». Les éléments de réprobation avancés constituent le lot commun de la critique à l'encontre des « Nouveaux Mouvements Religieux » : « Métaphore du bricolage ou plutôt référence au bricolage : le terme, en effet, s'est imposé sans réelle réflexion sur sa signification, sans notamment être confronté à ses usages antérieurs, et dûment pensés, par Claude Lévi-Strauss et Roger Bastide, tout particulièrement. Il est en fait utilisé dans le sens de "religion à la carte" signifiant le refus de prendre en bloc la religion des traditions instituées. Une autre métaphore est également couramment employée, celle du "supermarché spirituel", métaphore, incontestablement, elle, chargée de connotations dépréciatives, laissant entendre une perte par rapport aux synthèses religieuses instituées » écrit Françoise Champion¹⁹. Or, c'est ce même droit au mélange que revendiquent justement ceux qui invoquent un ange gardien dénommé : « Je suis catholique mais je prends dans les anges hébraïques, je prends dans le Coran, je prends un peu de tout » explique Mireille. « Prendre un peu de tout » fonctionne alors comme une preuve de curiosité intellectuelle. Il s'agit d'embrasser le plus grand nombre de « techniques » pensées comme interdépendantes : « Numérologie, astrologie ... J'essaie bon ... Comme dans la kabbale, de tout rassembler. » (Rose). Claude Fischler, étudiant la genèse de l'horoscope zodiacal moderne, remarque que la rubrique astrologique intègre « dans une publicité abondante et syncrétique tous les secteurs de l'occulte et du magique : voyance, astrologie, désenvoûtement, retour d'affection, amulettes, etc.²⁰ ».
- 14 Ainsi, l'accumulation des procédés est-elle envisagée comme une opération légitime et nécessaire. À l'opposé de cette diversification considérée comme bénéfique, la même démarche se voit accusée de récupération facile et la thématique du prélèvement sert alors la critique à l'encontre de cette « petite cuisine », « à la carte » et autre « religion de supermarché », caractérisée par des carences et une évidente facilité. S'opère alors un prodigieux dialogue de sourds, les uns cherchant à découvrir « le nom » de leur ange gardien ; les autres considérant ces tentatives comme des « dérapages ésotériques ». Dans cet insoluble va-et-vient, ce qui pose toujours problème c'est, on l'a dit, l'identification précise de ces anges et leur instrumentalisation, identification qui passe bien entendu par ces procédés à risques que sont l'appellation et le comptage. La manipulation des noms angéliques n'est certes pas une invention récente ; ce qui est nouveau, en revanche, c'est la distribution de l'humanité entière en soixante-douze « types », démarche qui s'apparente, comme on va le voir, au procédé classificatoire utilisé par l'astrologie individuelle moderne.

L'autoportrait

- 15 L'adéquation entre le « caractère » supposé d'un individu et la description de son ange gardien est pour Rose un sujet de fierté et elle encourage les visiteurs de son exposition à se prononcer sur l'acuité de ses portraits : « Ce qui est assez sympa c'est quand des journalistes ou des gens qui sont passés dans l'expo se sont bien retrouvés. Il y a très peu de personnes qui ont dit "Ah ! Non, non ! Ça ne me ressemble pas." Et, en fait, ceux-là, quand c'est moi qui les avais en relation, je leur disais "Bon, voilà : Soyez vraiment honnêtes et je vais tâcher de vous expliquer." Et il n'y en a qu'une seule qui ne s'est pas reconnue. » Ce que Rose appelle « se retrouver » consiste à relever une propriété constitutive de la personne, propriété généralement signifiée par l'usage du complément du nom. Il y a par exemple un ange « de communication », un ange « de justice », etc. L'attribut qui est alors mis en avant dénote la prédisposition principale de l'individu. D'autre part, avec le nom de l'ange, on a parfois un travail sur l'identité proche de la fusion. Rose a ainsi décidé d'utiliser le nom de son ange gardien comme pseudonyme et c'est désormais sous le nom de Anael qu'elle signe toutes ses œuvres. L'homonymie qui en résulte fonctionne davantage comme un faire-valoir, signe d'un désir de singularité, que comme un camouflage de l'identité réelle.

- 16 L'établissement précis de l'identité et de la spécialité de cet ange gardien a le mérite d'offrir un autoportrait à l'individu désigné, technique couramment utilisée par les horoscopes actuels. Il s'agit avant tout de se reconnaître dans l'image, généralement valorisante, qui est donnée. On est dans un système qui valorise très fortement l'individu, celui-ci ayant assez d'importance pour être doté d'un protecteur propre d'origine surnaturelle et dont il paraît légitime d'attendre des bénéfices. La référence à l'astrologie, si présente dans la typologie des soixante-douze anges, renvoie surtout à l'astrologie « de masse » telle qu'elle se met en place dans la presse féminine au milieu du xx^e siècle, à son versant caractérologique, et surtout à son découpage en douze signes du zodiaque. L'astrologie moderne est, à ses débuts, météorologique et collective ; les seules prémices d'individualité transparaissent dans des conseils pratiques de portée individuelle. C'est avec l'invention de l'horoscope zodiacal que s'opère la véritable individualisation, l'humanité étant divisée en douze types puis trente-six avec la subdivision en décans²¹. Les soixante-douze noms critiqués par l'abbé Thiers donnaient lieu à des invocations et des conjurations, non pas à un système de correspondances subdivisant l'humanité entière en soixante-douze types : si des listes d'anges ou de génies étaient courantes dans les ouvrages kabbalistiques chrétiens de la Renaissance, il faut attendre le début du xix^e siècle pour qu'apparaisse véritablement un champ, non plus seulement classificatoire, mais désormais caractérologique. C'est sur un modèle analogue à celui de la classification zodiacale apparue dans les horoscopes individuels au milieu du xx^e siècle que la répartition inaugurée par Lenain semble s'être opérée, assignant à chacun *son* ange.
- 17 De même que les horoscopes de presse distinguent volontiers « signe »²² et « ascendant »²³ et subdivisent la nomenclature zodiacale en décans, cette assignation peut se complexifier avec l'entrée en scène d'un deuxième ange. Ainsi, Mireille, qui exerce une activité de médium de manière professionnelle, estime bénéficier de deux anges : un « ange de la naissance » et un « ange du jour ». Elle affirme que son ange de naissance est « un ange de rétablissement » (Nanael, dans la typologie établie par Haziël) et ajoute : « Le jour où je suis née, c'était l'ange de ma sœur qui gérait ma journée. » Ce deuxième ange, dit *du jour*, est « un ange de la guérison » (Rochel). Mireille donc, avant même de mentionner le nom de l'ange, s'attache à définir la spécialité de ce dernier au moyen d'un complément du nom. De mon propre ange gardien (Mikael, toujours au regard des mêmes critères temporels d'attribution), elle dira : « C'est l'ange de la justice. » Dans une opposition désormais classique, Paul Ricœur fait état de l'identité *ipse*, qu'il appelle « ipséité », et de l'identité *idem*, la « mêmeté ». Selon lui, le caractère, et, partant, ce qui a été nommé caractérologie, relèvent de l'ordre du même : « J'entends ici par caractère l'ensemble des marques distinctives qui permettent de réidentifier un individu humain comme étant le même. Par les traits descriptifs que l'on va dire, il cumule l'identité numérique et qualitative, la continuité ininterrompue et la permanence dans le temps. C'est par là qu'il désigne de façon emblématique la mêmeté de la personne²⁴. » L'ange gardien définit cette « mêmeté ». Il induit à ce titre une propension chez l'individu, propension qui peut être latente mais qu'il ne tient qu'à la personne protégée – éventuellement à l'un de ses proches – de savoir reconnaître comme disposition permanente et de mettre à profit. La multiplication des anges gardiens possibles accroît justement les chances de « se reconnaître ».
- 18 Ainsi, si Mireille invoque ses deux anges lorsqu'elle « fait du travail à la bougie »²⁵, c'est qu'ils correspondent précisément à l'idée qu'elle se fait des qualités que doit posséder une personne exerçant son activité : son don est d'une certaine manière cautionné par son ange de rétablissement et par son ange de guérison. Du reste, pour Mireille, dire « J'ai un ange de guérison » revient à dire « J'ai un don de guérison », c'est cela qui est primordial. De plus, il arrive qu'elle évoque « l'ange de ma sœur » plutôt que de dire « mon ange de guérison ». Ce référent est significatif puisque, par l'intermédiaire de ce même ange, elle partage certaines propriétés stables (identité *idem*, dans le langage de P. Ricœur) avec sa sœur. Sa sœur ne lui ressemble pas à proprement parler (bien au contraire, Mireille insiste sur leurs différences

physiques) mais elle aussi, selon Mireille, « a un don » ; c'est une manière de se reconnaître en l'autre, de trouver de l'identique et, tout compte fait, de se valoriser mutuellement. C'est aussi une façon d'affirmer ce don comme propriété constitutive et, d'une certaine manière, héréditaire, les deux germanes étant dotées d'un même ange gardien.

- 19 Le catholicisme a fortement encouragé l'exercice de l'examen de conscience dans l'idée qu'une telle pratique stimulait l'aveu, donc le pardon. « S'examiner souvent » oblige le chrétien à traquer ses moindres fautes et imperfections. L'ange gardien mis en exergue au xix^e siècle devait inspirer le respect (et tenir, précisément, les enfants en respect) ; corollaire de l'examen de conscience, de la confession et de la contrition, il permettait au chrétien de se corriger et de demander pardon, au terme d'une démarche réflexive et récapitulative. Avec les anges dénommés, cette attitude moralisante disparaît, seules demeurent les propriétés et les compétences. Il ne s'agit pas de dénoncer (portrait de l'autre) ni d'avouer (ses fautes) mais de se conforter dans ce que l'on croit savoir de soi-même ou de ce que l'on souhaite être. Pour ce faire, la taxinomie des anges repose sur une rhétorique de l'épithète. La traque constante du défaut – l'orgueil en particulier – a été remplacée par une quête des potentialités. Dans le système des soixante-douze anges, la supposée connaissance de soi permet assurance et amélioration des compétences, rien a voir, donc, avec la correction. Identifier avec précision son ange gardien et lui assigner un trait de caractère c'est, du même coup, attribuer à l'individu qu'il protège et détermine une sorte d'unité ontologique, une cohérence stable et permanente même si celle-ci doit parfois être découverte ou, pour le moins, reconnue.

La compétence professionnelle

- 20 Tous ces efforts typologiques entendent caractériser un individu sur mesure, rassuré dans sa singularité. Autre procédé de catégorisation courant, dérivant du modèle des patronages professionnels institutionnalisés dans le catholicisme qui attribue à chaque corps de métier un saint particulier, on trouve également une forme de patronage angélique. Au xv^e siècle, Marsile Ficin, kabbaliste chrétien selon lequel un « Ange », « Démon » ou « Génie » associé à une « Estaille » est attribué à l'homme dès sa naissance, entrevoyait l'importance d'une adéquation entre le « métier » et l'ange gardien personnel. « Il y a donc deux sortes d'hommes infortunés par dessus tous les autres, écrivait-il. L'un de ceux qui ne font aucune profession ne font rien. L'autre de ceux qui entreprennent profession étrange à leur naturel et contraire à leur génie »²⁶.
- 21 Intarissable sur la question du « travail », Haziél détermine ainsi, pour chacun des anges gardiens, un certain nombre de secteurs professionnels pour lesquels l'individu présente des aptitudes manifestes.

Fait réussir dans les activités concernant le bâtiment, l'immobilier, les ciments, les textiles, l'agriculture ; et également aide à l'avancement dans la police, dans l'administration locale et dans la diplomatie. (Jeliel) – La personne peut inventer, découvrir, innover ; vendre des appareils électroménagers ; mener une action de modernisation dans l'aviation et surtout dans les Chemins de Fer. (Lelahel) – elle pourra gagner beaucoup d'argent, en travaillant dans l'agriculture ou les Grands magasins (deux domaines lunaires de la compétence, encore de son Gardien) : elle pourra posséder des terres, des champs, avoir des récoltes satisfaisantes, abondantes. (Cahetel) – Le Texte traditionnel dit que la personne peut avoir une grande réussite dans la carrière militaire (Yelahiah)²⁷.

- 22 La présentation des qualités s'opère conjointement avec l'établissement de « domaines » dans lesquels l'individu est susceptible de « réussir ». Rassurantes, ces listes n'en appellent pas moins à un idéal de conformité sociale et surtout à l'idée que l'effort et le respect de la hiérarchie seront justement récompensés :

En juste retour, il sera largement payé et considéré ; il jouira de la pleine confiance de ses supérieurs, qui lui accorderont toutes sortes de récompenses, quoique toujours liées au travail.

Lehahiah, aime les gens qui travaillent durement ; mais il donne la totale sécurité de l'emploi, la continuité du travail.

23 L'individu mérite donc de bien gagner sa vie et d'être estimé de ses supérieurs. Dans les années 1950, la référence fréquente à ces « supérieurs » avait déjà été relevée par Théodor Adorno dans son étude sur la rubrique astrologique du *Los Angeles Times*²⁸. Cette insistance sur la volonté et l'effort individuels renvoie encore une fois à la rhétorique optimiste des horoscopes de presse : « Les désagréments de l'existence ne sont jamais irrévocables, jamais irrémédiables : l'horoscope les nie ou les minimise mais, surtout, il assure que le courage et la volonté, associés à quelques recettes simples, en viendront à bout » écrit Claude Fischler²⁹. Corollairement, l'insatisfaction professionnelle est elle aussi envisagée :

L'individu devra réaliser un travail ardu de reconsidération de soi-même, et cela se manifestera par un travail professionnel dur, étranger à sa personnalité, à ses possibilités (Menadel).

24 L'étendue des domaines énumérés ouvre le champ à des potentialités inexploitées. Certains métiers, considérés comme particulièrement ardues et prestigieuses, seront habilement présentés avec des probabilités moindres :

Ces individus sont des juges-nés, même s'ils n'exercent pas cette profession ; ils sont les meilleurs avocats pour nous défendre (avec titre ou sans titre) (Daniel).

25 Les « carrières » dans la justice et la magistrature tiennent en effet une place de choix, avec sept occurrences sur les soixante-douze anges, tandis que « le soutien aux prisonniers » est mentionné pour trois anges au moins. Un autre secteur est particulièrement valorisé, celui de la médecine. Bien entendu, Haziél sous-entend qu'il peut s'agir d'une activité non officielle et, dans tous les cas, les individus sont voués à guérir aussi bien « le corps », que « l'âme ». De nombreux « scientifiques » également, dans cette nomenclature, et une valorisation certaine du travail « intellectuel ». Enfin, il est beaucoup question de « réussite » de « réalisation », de « succès », de « richesse », de « renommée », de « respect », de « puissance », etc.

26 L'un des ouvrages de Joeliáh, *Les Anges de lumière et la vie professionnelle*³⁰, propose quant à lui un index vertigineux qui laisse songeur quand on sait qu'il répertorie et associe à chacun des soixante-douze anges plus de deux cent soixante métiers dont des spécialités aussi diverses qu'anthropologue, champion, cueilleur d'herbes médicinales, chasseur de nuisibles, charmeur de serpents, intellectuel, peintre cubiste, premier Ministre, président d'association, prophète, star, surveillant de baignade ou travailleur à la chaîne, pour n'en citer que quelques-unes.

27 Claude Fischler avait mis en évidence l'idée d'un « opportunisme horoscopique » : on attend de l'individu qu'il soit « raisonnable » mais qu'il se tienne « à l'affût », prêt à saisir au vol « l'occasion »³¹, il en va de même avec la typologie des soixante-douze anges énumérant des compétences en attente d'être reconnues et exploitées.

Les « influences » selon Lenain

28 On peut à bon droit s'interroger sur les domaines de prédilection cités par Haziél. Pourquoi certaines professions (la justice, la médecine...) sont-elles récurrentes et spécifiquement valorisées ? Pour le comprendre, il est nécessaire de revenir sur le contenu de *La Science cabalistique* de Lenain. Ce dernier, qui fait paraître son ouvrage au début du XIX^e siècle, affectionne les faits d'armes, la bravoure, la fidélité conjugale, la diplomatie, la piété, les « remèdes merveilleux », la jurisprudence et autres juristes, l'important étant de se « distinguer » (terme cher à Lenain) par quelque talent ou action éclatante. Examinons plus en détail deux exemples :

29 Concernant la médecine, Lenain dit du génie Aladiáh :

Il est bon pour ceux qui ont des crimes cachés et qui craignent d'être découverts. Ce génie domine contre la rage et la peste, et influe sur la guérison des maladies.

30 Ce que Haziél exprime de la façon suivante :

Régénération du corps, en tout premier lieu, guérir les autres et soi-même (les os, surtout, régis par Saturne), puis régénération morale et, avec elle, effacement de toutes les fautes et erreurs du passé.

31 Quant au génie Ieiazél :

Ce génie domine sur l'imprimerie et la librairie ; il influe sur les hommes de lettres et les artistes (Lenain, p. 72).

Il a pouvoir sur l'édition, les disques, la presse, la radio, la télévision et le cinéma (Haziél, p. 102).

32 Cette liste, loin d'être exhaustive, illustre les emprunts faits par Haziél à Lenain, emprunts qui sont parfois « bricolés » ou encore édulcorés. Ainsi, Lenain est-il très prolixe sur les valeurs religieuses : « Il sert contre les ennemis de la religion et pour convertir les peuples au christianisme. Ce génie domine la religion, la théologie et la morale ; il influe sur la chasteté et la piété et sur ceux dont la vocation est pour l'état ecclésiastique » écrit-il à propos du génie Pahaliah. Haziél n'évoque, pour ce même ange, ni la piété ni la conversion, encore moins l'état ecclésiastique ou le christianisme ; il parle au contraire « d'Ordre universel » et de « Vérité ». Bien entendu, la justice et la carrière dans la magistrature sont très fréquentes chez Lenain, qui n'est pas avare de précisions : « Ce génie [Vasariah] domine la justice ; il influe sur la noblesse, les jurisconsultes, les magistrats et les avocats. » Une autre catégorie est spécifiquement valorisée par Lenain, celle qui consiste à « mériter la confiance de son prince », sujet sur lequel Lenain est des plus prolifiques :

elle [la personne] aura la confiance et les faveurs de son prince, qu'elle méritera par son dévouement, sa fidélité, et les grands services qu'elle lui rendra (p. 67).

elle aura beaucoup de réputation parmi les savants, se distinguera par ses vertus et méritera la confiance de son prince (p. 83).

33 Il est d'ailleurs un génie, Jehhuiah, qui, chez Lenain, « protège tous les princes chrétiens ». Chez Haziél, ces princes deviennent à la rigueur des « grands » mais, plus souvent encore, des « chefs » ou des « supérieurs ».

34 Ainsi, si la justice, la magistrature, la science, la médecine, la diplomatie sont toujours en bonne place chez Haziél, l'état militaire a, pour sa part, moins de poids tandis que la piété et l'exercice des vertus chrétiennes s'effacent complètement au profit de la « Vérité ». Quant à l'estime du « Prince », sans doute fort à propos à l'époque où Lenain rédige son ouvrage, elle paraîtrait aujourd'hui pour le moins incongrue ; aussi est-elle judicieusement remplacée par l'entente avec les « grands de ce monde » ou, plus prosaïquement, la considération des supérieurs hiérarchiques.

35 Tel qu'il était présenté dans la littérature de piété, le bon ange du catholicisme tendait à proposer un modèle idéal du bon chrétien invité à faire pour le mieux selon « l'état » où la Providence l'avait placé. Avec cette énumération des compétences professionnelles et cette idée de réussite sociale on est loin de la « spiritualité des états de vie » des moralistes chrétiens³². Il n'est plus question ici d'une quelconque sanctification par la condition et encore moins d'une morale du travail propres au champ catholique.

Signes d'élection

36 Penser l'ange gardien en termes de propension donc, dans une certaine mesure, d'élection, c'est bien entendu une façon de valoriser l'individu ainsi favorisé. L'attribution de l'ange se fait, on l'a dit, de façon automatique, selon la date de naissance. Tous les individus sont donc, à leur insu, dotés d'au moins un ange gardien. Or, certains semblent plus aptes que d'autres à accéder à cette figure tutélaire.

37 Le catholicisme a eu, il est vrai, ses souffrants et surtout ses souffrantes, et leur a donné un cadre propre à valoriser leurs peines et même à en redemander³³. Ici, nous ne sommes pas, en

revanche, dans cette optique du sacrifice, la souffrance n'étant pas valorisée en tant que telle mais plutôt posée comme une épreuve que les individus sont parvenus à surmonter, avec ou sans aide surnaturelle, et qui semble avoir favorisé une certaine acuité dans la « communication extra-sensorielle » : « J'étais très malade il y a deux ans. J'ai vu un halo et une source de lumière blanche descendre sur mon lit et moi qui étais dans la pénombre la plus totale, j'ai ressenti de l'amour » raconte Mireille. Rose, quant à elle, évoque spontanément une longue maladie, qui l'obligea à rester alitée de longs mois, durant laquelle elle s'est intéressée aux anges gardiens. On a déjà constaté combien la notion de force individuelle avait pris de l'importance, les anges renforçant encore cette confirmation identitaire. La morbidité, lorsque l'on en réchappe, joue un rôle analogue : la souffrance, la maladie semblent induire une propension accrue, transformer l'individu et instaurer des conditions favorisant l'accès à l'ange.

38 La guerre et la persécution sont elles aussi susceptibles de fonctionner comme des épreuves qualifiantes : les fameux *Dialogues avec l'ange* recueillis en Hongrie entre 1943 et 1944 par un groupe de quatre amis en sont une illustration³⁴. Ces *Dialogues* paraissent en 1976, rédigés par Gitta Mallasz, la seule non juive du groupe, et relatent les auditions d'une voix, figure syncrétique où se mêlent les « influences orientales, ésotériques, chrétiennes », illustrant ce que Françoise Champion appelle la « psychologisation de la figure de l'ange »³⁵. Enfin, quand bien même Gitta Mallasz insiste justement sur le caractère ordinaire de leur vie, il est question d'un message dispensé à un groupe d'élus.

39 Finalement, tout se passe comme si l'expérience de la maladie et l'évitement de la mort étaient avancés pour légitimer le discours sur les anges. Quelqu'un qui est « passé par là » a quelque chose « en plus ». Du reste, cette relation entre maladie et désignation d'un individu hors normes doté de pouvoirs spécifiques a été abondamment relevée par des enquêtes ethnographiques exotiques, notamment sur la question du chamanisme³⁶, d'où l'importance conférée au récit de ces déboires organiques envisagés, dès lors, comme des signes. Non plus simple intermédiaire de la miséricorde divine, l'ange est désormais posé comme une propension, une faculté individuelle et singulière. Cette tendance à naturaliser l'ange gardien dans une thématique, même discrète et sous-entendue, d'élection, aboutit tout compte fait à une valorisation de l'individu affirmé comme remarquable et apte à un accès privilégié. On quitte alors l'anonymat, essentiel aux yeux de l'institution ecclésiale, pour entrer dans la sphère de l'individualisation et de la protection justifiées. Ce qui importe, c'est bien le lien singulier entre *ego* et son protecteur, lien qui peut prendre différentes formes mais qui est indispensable à l'affirmation des deux autonomies. C'est l'aptitude à déceler cette relation singulière et à savoir en tirer profit qui est en jeu, d'où la valorisation de la maîtrise et du mérite personnel.

40 Ce qui est vraiment nouveau avec l'ange gardien dénommé et qualifié, c'est la part accordée aux notions de force et d'aptitude individuelles. On a, d'une part, des dispositions semblables à celles de l'ange (et sur lesquelles celui-ci peut avoir une influence) ; d'autre part, l'idée d'un mérite personnel dont les épreuves qualifiantes comme la maladie, la guerre ou, simplement, une propension familiale sont les meilleurs garants³⁷. Étant donné de telles qualités, l'individu doit les mettre à profit. Disparue, donc, l'idée de surveillance et de menace morale.

L'immanence

41 Si l'ange gardien est donné par la naissance et détermine le « profil » de l'individu, rien n'interdit cependant de solliciter quelque autre ange, à volonté, en fonction du bénéfice recherché, c'est-à-dire en tenant compte de sa spécialité. « Il est évident que suivant la situation dans laquelle on se trouve, il faut solliciter l'ange de la situation. Par exemple, quand on n'a pas d'argent, il faut solliciter euh... Poyel » explique Rose. Le répertoire des soixante-douze noms décline autant de « spécialités » et autorise l'accès à d'autres anges, en fonction du bénéfice recherché tandis que les titres mêmes des divers ouvrages spécialisés dans la quête et la sollicitation angéliques s'appuient sur ce fondement empirique. Tout en marquant la

distance et l'étrangeté, les sous-titres, davantage encore, affirment ce postulat d'accessibilité, très souvent par l'emploi de l'adverbe « comment » (« Comment leur parler ?, Comment les contacter ? ») ou, directement, par un infinitif explicite (connaître, prévoir, résoudre ...). Ces ouvrages promettent donc un traitement foncièrement pragmatique, le procédé le plus efficace étant la prière ou, plus exactement, l'invocation. Mais, théoriquement, pour être efficaces, ces invocations ne doivent pas être récitées n'importe comment ni à n'importe quel moment. On a là un traitement assez banal de complexification, de ritualisation pourrait-on dire, qui vise surtout à valider le bien-fondé de ces prières.

Mahasiah : Ne permets pas que les vertus, et les pouvoirs que tu déposes dans mon âme, deviennent des obstacles à mon évolution.

Fais que je comprenne, Mahasiah qu'avant de réussir, je doive me réconcilier avec ceux qui ont été jadis, mes compagnons de Vie (amis ou adversaires). Aide-moi Seigneur, à dépasser les épreuves, afin que je ne m'identifie pas à la tribulation. Et lorsque tes énergies auront nettoyé tous les recoins de mon âme, Accepte-moi, Seigneur, comme ton ministre sur Terre ; comme porteur de l'Amour, de la Paix, et de la Richesse (morale et matérielle) que tu représentes, et que tu m'accordes (Haziél, p. 32).

- 42 Dans les prières rédigées par Haziél, on retrouve une forme d'imploration traditionnelle (« Permits-moi Seigneur », « Accorde-moi, Seigneur »...) servie par un vocabulaire qui, dans un autre contexte, serait des plus orthodoxes avec des termes tels que âme, frères, épreuves, tribulation, ministre, vertus, amour, paix, etc. Selon Haziél, il convient de respecter une distribution temporelle très précise : les jours de la semaine sont spécifiquement désignés pour invoquer les anges selon leur appartenance à un chœur particulier (ce qui implique de se référer à la classification aréopagitique des neuf chœurs d'anges). Le dénommé Joeliah propose pour sa part des modèles de prières qui rappellent les formes d'oraison préconisées dans les livres de piété catholiques : prière du lever, prière du soir et prière pour les enfants ³⁸, détaillant également les opérations à effectuer avant chaque invocation (ablutions, bougie, encens, etc.)
- 43 Enfin, les anges sont eux mêmes spécialisés : Haziél répertorie ainsi quatre grands thèmes : l'amour (catégorie qui, chez Lenain, était représentée par l'appellation « félicité conjugale »), l'argent, la santé, le travail. Cette distribution renvoie aux préoccupations valorisées par toutes les techniques astrologiques ou numérologiques actuelles : « De la vie décrite par l'horoscope et des modèles qu'il suggère se dégage l'idéal d'un bonheur fondé sur le triptyque travail-amour-santé, impliquant consommation, bien-être et confort » écrit Claude Fischler à propos des horoscopes individuels zodiacaux ³⁹. Cette immanence est caractéristique de ce que Françoise Champion appelle la « nébuleuse mystique-ésotérique », mouvement « profondain » et orienté vers « la recherche du bonheur privé ici-bas et ici-et-maintenant ⁴⁰ ». En cela également, ces anges énumérables et susceptibles d'être sollicités à volonté s'opposent à l'institution catholique qui a toujours marqué, avec plus ou moins d'intensité il est vrai, sa défiance à l'égard du « monde », plein de ces tentations contre lesquelles le bon ange aide justement son protégé à lutter. Avec la typologie des soixante-douze anges il n'est plus question de salut, comme dans le catholicisme, mais d'immanence et de prospérité. L'au-delà n'intéresse pas Haziél qui annonce « Absolument rien n'est impossible à la volonté décidée à agir avec son ange gardien ». Cette insistance sur la « volonté » est d'ailleurs largement partagée par les horoscopes zodiacaux, encourageant constamment leurs lecteurs à faire preuve de résolution.
- 44 Grossièrement, on a donc un découpage des propriétés angéliques selon des thèmes désormais classiques et présentés comme les composants indispensables à la réussite d'une vie. Cet équilibre biographique idéalisé passe par des succès, ou plutôt des accomplissements, d'ordre affectif, social, professionnel, financier. Finalement, il s'agit d'un système extrêmement normatif dans le sens où on a une valorisation très moderne du bonheur individuel à poursuivre. Grâce aux anges, en quelque sorte, il est possible de se donner les moyens d'atteindre cet idéal. À sa manière pourtant, la littérature de piété catholique a elle aussi consenti une forme

de particularisation, encourageant notamment la prière à toute une série d'anges gardiens, notamment aux anges gardiens de cette catégorie si chère à l'institution ecclésiale, celle du prochain, et énumérant, au moyen de prières diverses, les occasions de les invoquer.

Les spécialistes

- 45 La lecture des ouvrages spécialisés révèle qu'un ange paraît tout spécialement voué à prévenir les accidents : « Un individu, avec Séhéiah comme Gardien, dans un avion, dans un bateau, dans une voiture, un train... évitera tout accident ⁴¹ ». L'ange Séhahiah, quant à lui, présente une ressemblance frappante avec sainte Rita, patronne des causes désespérées : « Il faut prier cet Ange qui, par sa force, donnera la santé aux malades, la fécondité aux stériles ; les marginalisés, les dégradés, les humiliés, seront élevés, haut placés, et le grand espoir brillera dans tous les cœurs » explique encore Haziél ⁴². L'un des anges de Mireille, son « ange du rétablissement », aide aussi à « trouver les places de parking, les objets... ». Pour Mireille, il y a donc une réelle analogie entre le rétablissement (*recouvrer* la santé) et le fait de retrouver des objets égarés ou, tout bonnement, de trouver une place de stationnement. Avec cet ange Rochel, qu'il est recommandé d'invoquer afin de retrouver un objet égaré, on pense aussitôt à saint Antoine, spécialisé pour un recours similaire. Il est donc temps à présent de revenir sur cette question du saint et sur les rapports complexes qu'il entretient avec la figure de l'ange gardien.
- 46 La spécialisation thérapeutique du saint s'enracine bien souvent, en effet, dans sa biographie supposée (avec une prédilection pour la façon dont il a trouvé la mort, notamment à travers le martyre tel saint Laurent qui périt sur son gril, invoqué contre le mal des ardents) ou encore dans des éléments phoniques, directement liés à la prononciation de son nom (à la manière des saints Clair et Claire, traditionnellement invoqués contre les maux d'yeux). Le statut du saint, élu de Dieu, est directement lié à la capacité qu'il a eue, de son vivant, à surmonter les épreuves terrestres, le martyre demeurant une catégorie hautement valorisée. Surtout, le personnage d'exception qui jouit d'une réputation de sainteté est toujours marqué par une légende, officielle ou légendaire, qu'on serait bien en peine d'établir pour chacun des soixante-douze anges.
- 47 Ce qui fait en outre défaut aux anges gardiens, c'est le paradigme de proximité, au principe même de la sollicitation. Le recours traditionnel aux pouvoirs thaumaturgiques du saint implique de se rendre sur place et, généralement, d'offrir un ex-voto qui sera déposé « le plus près possible » de la statue ou des reliques. C'est le « *His locus est* » relevé par Peter Brown ⁴³, où toucher, baiser ou frotter un objet sur la relique ou l'image sont des actes nécessaires : la sollicitation du saint privilégie un contact direct (pèlerinages, reliques, etc.) ⁴⁴. Cette importance topique est tout à fait manifeste, ne serait-ce que pour exercer l'action de grâces : « Quand je perds quelque chose, j'invoque saint Antoine et après, quand je vais au bourg, je mets dix francs dans son urne » explique ma propre grand-mère. Lorsque, suite à la Réforme, se met en place la dévotion à l'ange gardien, protecteur individuel et anonyme, on peut sans doute la considérer comme l'une des nombreuses réactions de l'autorité ecclésiastique à l'encontre de ce foisonnement populaire de saints dits « thérapeutes », auxquels sont associées des pratiques considérées par les prélats avec la plus grande méfiance et volontiers qualifiées de « superstitieuses ». La dévotion post-tridentine à l'ange gardien, qui postule une vigilance diffuse et discrète, a donc été favorisée par rapport aux « saints du terroir », très spécialisés et relégués dans le « bas » du sanctuaire ⁴⁵. Bien adapté au contexte de la Contre-Réforme, l'ange gardien n'implique ni statue, ni reliques, ni ex-voto encombrant, ni procession spectaculaire, ni pèlerinage aux confins du terroir, pas même de formules à réciter pour faire venir la pluie ou guérir les animaux. Comment, dès lors, accepter ces invocations à des anges dénommés et pensés comme efficaces ? Le premier culte officiel rendu à l'ange gardien fut d'ailleurs un culte public instauré sur la base d'une relation de patronage entre une communauté et son protecteur angélique ⁴⁶. Cette dévotion collective a cependant périclité au profit de la figure du bon ange

individuel, universellement distribué. Dans le même temps, Rome exerçait un contrôle de plus en plus rigoureux sur l'accréditation de la sainteté. La prétention à l'universalisation de l'ange gardien personnel a pu favoriser cette utilisation hors du champ catholique tandis que le saint s'est bien souvent maintenu dans un processus d'élection local et coutumier.

48 Avec l'ange gardien de la piété catholique, le contact a été remplacé par une proximité affective : il est l'ami, le compagnon, le confident de tous les instants. Les soixante-douze anges, en revanche, forts de leur éventail de spécialisations, rappellent l'autonomie de certains saints. À la différence des anges, ces derniers, même les moins canoniques, demeurent pourtant des figures propres au catholicisme car absents du paganisme antique et de la tradition hébraïque.

Le revers

49 Le culte des saints met en jeu le pouvoir propre du saint, apte à soulager le mal qu'il peut aussi donner. Savoir « à quel saint se vouer » nécessite de mettre à jour cette relation d'imputation entre un mal donné et tel ou tel saint susceptible de l'avoir provoqué, pratique volontiers qualifiée de « populaire » et pour le moins suspecte aux yeux de l'orthodoxie. L'onomastique angélique, par un usage malveillant ou imprudent, peut elle aussi s'avérer néfaste. C'est alors le verbe même qui est dangereux : Mireille évoque ainsi la grande nocivité des anges « si on s'en sert à l'envers » mais elle refuse catégoriquement de s'expliquer davantage : « Je ne prononce pas les noms parce que j'en ai très peur. » Il existe donc de « mauvais anges » pour lesquels, selon Mireille, un discours neutre est impossible. La mention discursive n'a pas lieu d'être car elle s'apparenterait d'emblée à une invocation et il y a toujours le risque d'utiliser ces anges « à mauvais escient ». Sur son terrain dans le Bocage où elle espérait étudier des pratiques de sorcellerie, Jeanne Favret-Saada a eu à affronter une économie de parole assez semblable⁴⁷. Le paradigme du secret est alors réservé aux seuls « mauvais anges », encore qu'on s'interdise, non d'évoquer leur existence comme l'exprime, dans un souffle craintif, l'appellation « les anges de l'abîme », mais, plus fondamentalement, de proférer leurs noms. On connaît bien, en effet, depuis J. L. Austin⁴⁸, la valeur performative du langage : les « utiliser à l'envers » consiste à invoquer d'autres noms, associés aux mêmes dates que les bons anges, et dont l'évocation même ne peut être anodine. Généralement, cette inversion s'opère en retournant le « profil », la qualité essentielle de l'ange. Haziël nomme « contreparties » ces puissances négatives qu'il répartit en neuf « légions », sur le modèle des neuf chœurs angéliques, et, vraisemblablement, en référence aux légions de démons de la théologie catholique. Ainsi, l'expansion, la réalisation (Sitaël) ont pour contrepartie l'avidité et l'excès (Kimrah), l'ange de la réconciliation (Haziël) peut devenir rancœur et vengeance (Chochariël), etc. En 1823, Lenain évoquait pour sa part, sans le nommer, le « génie contraire » opposé à chaque bon génie et susceptible de provoquer l'effet inverse. Tout aussi efficaces que les bons anges, les « Anges de l'Abîme » bénéficient des mêmes procédés empiriques et leur dénomination est donc une condition indispensable au fonctionnement du système. Mais que les anges soient bons ou mauvais, ce paradigme d'imputation ne peut trouver grâce aux yeux de l'institution ecclésiale qui confine les saints anges dans leur rôle d'intercesseurs, au service du Créateur.

Conclusion

50 Pour l'Église de l'époque post-tridentine, les « génies » kabbalistiques réveillaient la vieille crainte du paganisme. Aujourd'hui, sont surtout à redouter les dérives superstitieuses et syncrétiques. Les listes d'anges diffusées au XIX^e siècle s'appuient, certes, sur des traditions antérieures mais s'en détachent nettement par leur orientation principale qui est, à mon sens, la distribution de l'humanité selon soixante-douze classes, démarche caractérologique également propre aux horoscopes qui se mettent en place au milieu du XX^e siècle. On repère aussi une forme de spécialisation qui n'est pas sans rappeler une version moderne du culte des saints.

Ces anges offrent à l'individu l'occasion d'un discours sur soi et l'expression d'une singularité. Trouver ou encore « connaître » son ange gardien participent alors d'une opération légitime et congruente, l'établissement, finalement, d'un autoportrait.

51 Ces anges gardiens sont fort différents de ceux traditionnellement mis en avant par la catéchèse catholique. Il ne s'agit plus tant de bien faire que d'être favorisé, le rôle de tutelle morale disparaît au profit de la protection personnelle permanente. Ce n'est plus l'espoir de rédemption qui prime mais la réussite et la fortune, bref ce qu'il est convenu d'appeler le « bonheur ». Avec l'établissement d'une typologie censée épuiser tous les tempéraments humains, l'ange gardien s'efface en tant que moyen de salut pour devenir un instrument de félicité et, partant, s'individualise. Mais cette individualisation fait question au sein d'un catholicisme qui, justement, l'a favorisée, reconnaissant le « propre ange » de chacun tout en exprimant son refus du nom et de l'énumération. Un ange qui n'est plus un intercesseur mais qui est autonome et puissant est une dérive relevant de « la superstition » : il concurrence le Très-Haut mais aussi une autre figure exemplaire et souvent spécialisée, celle du saint intercesseur.

Bibliographie

Adorno Theodor W., Des Étoiles à terre. La rubrique astrologique du « Los Angeles Times ». Étude sur une superstition secondaire, traduit de l'américain par G. Berton, Paris, Exils, 2000.

Agrippa von Nettesheim Heinrich Cornelius, De occulta philosophia libri tres, V. Perrone compagni (éd.), Studies in the History of Christian Thought, vol. XLVIII, Leyde-New York-Köln, Brill, 1992.

Albert Jean-Pierre, Le sang et le ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien, Paris, Aubier, 1997.

Austin John Langshaw, Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1991 (trad. de How to Do Things with Words, 1955).

Boudon Henri-Marie, La Dévotion aux neuf chœurs des saints Anges et en particulier aux saints Anges Gardiens, Nancy, Nicolas Baltazard, 1717.

Brown Peter, Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine, trad. de A. Roussel, Paris, Cerf, 1984.

Champion Françoise, « La “nébuleuse mystique-ésotérique” : une décomposition du religieux entre humanisme revisité, magique, psychologique » in Jean-Baptiste Martin et François Laplantine, eds., Le défi magique. Ésotérisme, occultisme, spiritisme, vol. I, Presses Universitaires de Lyon, 1994, p. 315-326.

Champion Françoise, « Du côté du New Age », Autrement, n° 162, mars 1996, p. 52-61.

Champion Françoise, « La religion à l'épreuve des Nouveaux Mouvements Religieux », Ethnologie française, XXX, n° 4, 2000, p. 525-533.

Chevalier Gérard, « Parasciences et procédés de légitimation », Revue française de sociologie, vol. XXVII, 1986, p. 205-219.

Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Principes et orientations, Paris, Téqui, 2002.

Coret Jacques, L'ange gardien protecteur des mourans, Liège, Pierre Danthez, 1686.

Delumeau Jean, Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois, Paris, Fayard, 1989.

Denys l'Aréopagite, La hiérarchie céleste, trad. par M. de Gandillac, Paris, Cerf, 1958 (coll. « Sources Chrétiennes »).

Dompnier Bernard, « Des anges et des signes. Littérature de dévotion à l'ange gardien et image des anges au xvii^e siècle » in Les signes de Dieu aux xv^e et xvii^e siècles, Clermont-Ferrand, Faculté de lettres et sciences humaines, Université Blaise Pascal, fasc. 41, 1993, p. 211-223.

Doury Marianne, Analyse de l'argumentation dans le débat autour des « parasciences », Université de Lyon, thèse microfilmée, 1994.

- Faure Philippe, « L'ange du haut Moyen Âge occidental (iv^e-ix^e siècles) : création ou tradition ? », *Médiévales*, n° 15, 1988, p. 31-49.
- Favret-Saada Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.
- Ficin Marsile, *Les trois livres de la vie*, trad. par Guy le Fèvre de la Boderie (Paris, 1582), Paris, Fayard, 2000.
- Fischler Claude, « L'astrologie de masse » in *La croyance astrologique moderne*, Groupe de Diagnostic sociologique, Lausanne, *L'Âge d'Homme*, 1982, p. 43-63.
- Frère-Michelat Claude, « Collectionneurs dans leurs murs », *Autrement*, n° 13, mai 1993, p. 197-208.
- Froeschlé-Chopard Marie-Hélène, *La religion populaire en Provence orientale au xviii^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1980.
- Haziel, *Notre Ange Gardien existe. Connaître son nom et sa prière pour profiter de son aide toute-puissante (Amour, Santé, Argent, Travail, Intelligence, Sagesse)*, Paris, Bussière, 1994.
- Hefele Karl Joseph von, *Histoire des conciles*, Paris, Letouzey et Ané éditeurs, 1907 (1909).
- Joeliah, *Les anges de lumière et la vie professionnelle*, Paris, Bussière, 1994.
- Laplantine François, « “Tirer les saints” et “faire les voyages” : étude de deux pratiques rituelles dans le Bas Berry aujourd'hui » in *La religion populaire*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, p. 212-220.
- Laurant Jean-Pierre, « La question de l'ésotérisme chrétien en France aux xix^e et xx^e siècles » in Jean-Baptiste Martin et François Laplantine, éd., *Le défi magique. Ésotérisme, occultisme, spiritisme*, vol. I, Presses Universitaires de Lyon, 1994, p. 57-62.
- Lenain, *La science cabalistique ou l'art de connaître les bons génies*, Paris, Éditions Traditionnelles, 1982 (1^{re} éd. Amiens, 1823).
- Maître Jacques, « Astrologie dans la société contemporaine », *Diogène*, n° 58, janvier-mars 1966, p. 92-109.
- Mâle Émile, *L'art religieux de la fin du xvi^e siècle, du xvii^e siècle et du xviii^e siècle. Étude sur l'iconographie après le Concile de Trente*, Paris, Armand Colin, 1951.
- Mallasz Gitta, *Dialogues avec l'ange*, Paris, Aubier, 1990.
- Martin Henri-Jean, *Livre, pouvoir et société à Paris*, t. I, Genève, Droz, 1969.
- Perrin Michel, *Le chamanisme*, Paris, PUF, 1995.
- Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- Rocchi Valérie, « Du Nouvel Âge aux réseaux psychomystiques », *Ethnologie française*, XXX, n° 4, 2000, p. 583-590.
- Scholem Gershom, *La kabbale. Une introduction : origines, thèmes et biographies*, Paris, Cerf, 1998.
- Secret François, *Les kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964.
- Teysnière Bernard, *Anges, astres et cieux. Figures de la destinée et du Salut*. Paris, Albin Michel, 1986.
- Thiers Jean-Baptiste, *Traité des superstitions. Croyances populaires et rationalité à l'Âge classique*, texte établi, présenté et annoté par Jean-Marie Goulemot, Le Sycomore, 1984.
- Vernus Michel, « Un best-seller de la littérature religieuse : L'Ange Conducteur (du xvii^e au xix^e siècle) » in *Transmettre la foi : xvi^e-xx^e siècles*, vol. 1 : Pastorale et prédication en France, Paris, CTHS, 1984, p. 231-243.

Notes

1 Il ne m'est pas possible de dire qui est cet auteur, ni si ce nom désigne une seule personne. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'usage de ce nom suggère que chaque livre a été écrit par un ange. Haziël est en effet l'un des soixante-douze gardiens et son utilisation éponyme dépasse la seule volonté d'anonymat : « En plus de notre prénom habituel, il est utile de prendre, comme deuxième prénom, le Nom de notre Ange Gardien, ou de l'Ange qui favorise

le mieux nos projets », recommande-t-il expressément (1994, p. 11). Cette littérature connaît à l'évidence de nombreux avatars puisque la même maison d'édition (Bussière, spécialisée dans les publications « ésotériques ») publie également des ouvrages sur les anges gardiens attribués à un certain Joelial. Ce dernier est présenté comme un « disciple de Haziël ». Son nom n'est pas puisé dans la typologie des soixante-douze anges mais il est construit sur le même modèle. 2 Teyssède (1986, p. 323-324) cite un certain nombre de noms d'anges du judaïsme antique, expliquant leurs racines par des opérations de transcription, déformation, fonction, équivalence numérique, contresens, etc. Hormis Mikhaël, Raphaël et Gabriel, ce ne sont pas ces mêmes noms que l'on retrouve dans la typologie de Haziël où seul demeure le procédé de la désinence.

3 Le pseudo-Denys l'Aréopagite (1958), prétendument disciple de saint Paul et confondu avec le premier évêque de Paris, établit en effet, au v^e siècle, la liste des neuf chœurs angéliques eux-mêmes subdivisés en trois ordres. Ainsi, dans la première hiérarchie se trouvent les Séraphins, les Chérubins et les Trônes ; dans la deuxième, les Vertus, les Dominations et les Puissances ; les Principautés, Archanges et Anges composant la dernière hiérarchie. Cet ordonnancement fit autorité puisqu'il est repris par saint Thomas d'Aquin et, par la suite, largement associé à la dévotion à l'ange gardien.

4 Haziël, 1994, p. 86.

5 En premier lieu, le discours scientifique, cf. Chevalier, 1986 ; Doury, 1994.

6 L'édition originale comporte encore en sous-titre : *Qui influent sur la destinée des hommes ; avec l'explication de leurs talismans et caractères mystérieux, et la véritable manière de les composer ; suivant la doctrine des anciens Mages Égyptiens, Arabes et Chaldéens, recueillie d'après les Auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur les Hautes Sciences*. J'utilise pour ma part une nouvelle édition (Paris, Éditions Traditionnelles, 1982). Le docteur Papus (Gérard Encausse pour l'état-civil, 1868-1916), dans un chapitre intitulé « la Kabbale pratique », cite explicitement Lenain et reprend sa typologie in *La cabbale, tradition secrète de l'Occident*, Anvers, Éditions Lumen, [s.d.]

7 Le terme « kabbale » désigne l'ensemble des doctrines mystico-ésotériques du judaïsme qui se développent à partir du xii^e siècle. La kabbale dite « chrétienne », quant à elle, trouve son origine au xv^e siècle chez un certain nombre d'érudits chrétiens « cherchant à prouver que le véritable sens caché des doctrines de la kabbale tendait à révéler des orientations chrétiennes » (Scholem, 1998, p. 312).

8 *De occulta philosophia*, Cologne, 1533, en particulier chap. XXIV^{ss} (1992).

9 Voici quelques-unes de ces nations énumérées par Lenain : les « Moscovites », « les Bohémiens », les « Sarrazins », les « Péruviens », les « Californiens », les « Samaritains », lesquels ne représentent, bien-sûr, qu'un petit échantillon et qui correspondent respectivement aux génies Pahaliah, Nelchael, Haaiah, Reiiel, Veualiah et Daniel.

10 Laurant, 1994, p. 57.

11 À savoir, l'Ancien et le Nouveau Testament. Une remarque à ce sujet : l'épisode vétéro-testamentaire de Tobie et, partant, l'intervention de l'archange Raphaël qui fait office de modèle à l'Ange Gardien, notamment au plan iconographique, n'est généralement pas intégré dans les éditions protestantes de la Bible, au même titre que les autres livres ou parties de livres de la traduction dite des Septante.

12 Hefele, 1909, t. III, p. 1029.

13 Thiers, 1984, p. 98-99.

14 Telle est l'opinion de Faure, 1988.

15 Mâle, 1951, p. 298-301.

16 Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements (2002), p. 182.

17 La lecture de ces différents traités complète en effet une enquête de terrain. Cet article fait notamment référence à deux entretiens, l'un réalisé auprès de Rose, artiste-peintre, auteur d'une exposition comptant les représentations des 72 anges ; l'autre auprès de Mireille, qui se définit elle-même comme « médium », et qui a régulièrement recours aux ouvrages de Haziël. J'utiliserai également un extrait issu d'un entretien avec une jeune femme catholique, Chantal, qui se décrit comme ayant une grande dévotion à l'ange gardien, cet ange gardien anonyme

et bienveillant que l'Église lui enseigne d'invoquer et de respecter. Tous ces prénoms sont des noms de substitution.

18 Frère-Michelat (1993) dégage deux principes de la collection : *la superposition* et *l'intégration*. Vient ensuite la notion de *colonisation* (p. 203) : on montre d'abord les belles pièces (au salon) puis a lieu *l'extension*, généralement sous forme de gadgets qui envahissent tout le domicile.

19 Champion, 2000, p. 531.

20 Fischler, 1982, p. 47.

21 Sur l'astrologie moderne, on peut consulter : Maître, 1966 ; Fischler, 1982.

22 Les signes du zodiaque sont nommés d'après les constellations. L'année est divisée en douze signes : respectivement, Bélier, Taureau, Gémeaux, Cancer, Lion, Vierge, Balance, Scorpion, Sagittaire, Capricorne, Verseau et Poissons.

23 La définition que donne le *Petit Robert* de l'ascendant astrologique est la suivante : « Degré du zodiaque qui monte sur l'horizon au moment de la naissance de quelqu'un, et auquel correspond l'un des six grands cercles à l'aide desquels l'astrologue dresse le thème de la nativité. »

24 Ricœur, 1990, p. 144.

25 Entre autres techniques, Mireille utilise une bougie dans ses consultations de voyance. Par ailleurs, il lui arrive de « prescrire » à un client la prière à son ange gardien, forme qui s'apparente en quelque sorte à celle, officielle, de l'ordonnance médicale.

26 Ficin, 2000, p. 236.

27 Ces extraits, ainsi que ceux qui vont suivre, sont tirés de Haziél, *Notre Ange Gardien existe*, 1994.

28 Adorno, 2000.

29 Fischler, 1982, p. 54.

30 Joeliah, 1994.

31 Fischler, 1982, p. 56.

32 Genre dans lequel les Jésuites s'étaient spécialisés, adaptant leur discours à chaque « condition » ou « état » (religieux, de célibat, de mariage, de viduité...) et qui, selon H.-J. Martin (1969, t. I, p. 144), avait le mérite de s'adresser particulièrement aux femmes.

33 Cf. Albert, 1997, sur la sainteté mystique féminine.

34 Mallasz, 1990.

35 Champion, 1996, p. 55-60.

36 « Être fréquemment la victime de telles maladies est donc la preuve d'une relation "privilégiée", si l'on ose dire, avec le monde-autre. C'est l'indice d'une éventuelle élection chamanique. Voilà pourquoi, dans leurs histoires de vie, les chamanes évoquent souvent les maladies répétées de leur jeunesse », Perrin, 1995, p. 30-31.

37 Et rappellent, dans un autre contexte, les conditions sociologiques traditionnelles d'accès à la réputation de sainteté.

38 Joeliah, 1994, p. 16-19.

39 Fischler, 1982, p. 54-55. Voir aussi Maître, 1966, p. 105.

40 Champion, 1994, p. 320.

41 Haziél, 1994, p. 78.

42 *Ibid.*, p. 112.

43 « *Hic locus est* : "c'est ici le lieu", ou simplement *hic*, est un refrain qui court dans les inscriptions sur les plus anciens sanctuaires des martyrs en Afrique du Nord. Le sacré pouvait être atteint en un lieu précis », c'est ce que P. Brown appelle la *Praesentia* (1984, p. 113).

44 La pratique qui consiste à « tirer les saints » vise à établir le diagnostic d'un mal (une maladie infantile le plus souvent), attribué alors à un saint régional en particulier. Le problème est ensuite de déterminer avec précision « de quel saint il s'agit » car certains saints ont, sur le territoire, plusieurs sanctuaires et il importe de définir exactement *le lieu* où doit être effectué le « voyage ». Cf., Laplantine, 1979, p. 212-220.

45 Cf. Froeschlé-Chopard, 1980, p. 74-78 ; 396-397.

46 Delumeau, 1989, chap. « Un géant magnanime ».

47 « Or la sorcellerie, c'est de la parole, mais une parole qui est pouvoir et non savoir ou information », Favret-Saada, 1977, p. 26.

48 Austin, 1955.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne Manevy, « « Tes anges ne sont pas les miens ! » », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 130 | avril - juin 2005, mis en ligne le 02 juin 2008. URL : <http://assr.revues.org/index1339.html>

À propos de l'auteur

Anne Manevy

Centre d'Anthropologie – Toulouse

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Résumé / Abstract / Resumen

En marge de la liturgie des saints anges et de la figure anonyme de l'ange gardien que le catholicisme affecte à la protection de chaque fidèle, existe aujourd'hui une angéologie postulant l'existence de soixante-douze anges gardiens nommés et spécialisés, assignés à l'humanité entière en fonction de la date de naissance de l'individu. À travers l'étude de ouvrages concernant ces anges et de quelques entretiens, cet article analyse la construction de cette figure de l'ange, différente de celle que reconnaît l'Église. Cette production syncrétique reprend certains éléments de la conception catholique moderne de l'ange tutélaire et du saint, mais s'inspire aussi des spéculations théologiques des premiers siècles sur les anges, des doctrines kabbalistiques de la Renaissance, de l'occultisme du xix^e siècle et de l'astrologie zodiacale moderne.

Mots clés : ange gardien, angéologie, astrologie, liturgie des saints

At the frontiers of the liturgy of the Holy Angels and the nameless figure of the guardian angel that catholicism assigns to protect each of the faithful, an angelology has now emerged, proposing the existence of seventy-two guardian angels each with their own name and specialized role, assigned to all humanity according to each person's date of birth. Studying published works on these angels and in the course of a number of interviews, the present article analyses the construction of this figure of the angel, an image that differs from the one recognized by the Catholic Church. This syncretic production takes up certain elements of the modern catholic conception of the angel as guardian and of the saints, but bases itself also on the theoretical speculations on the angels during the first centuries, on the kabbalistic doctrines of the Renaissance, on 19th century occultism and the modern astrology of the zodiac.

Al margen de la liturgia de los santos ángeles y de la figura anónima del ángel custodio que el catolicismo destina a la protección de cada fiel, existen hoy especulaciones postulando la

existencia de setenta y dos ángeles : cada uno tiene una especialidad y un nombre propio y es asignado a cada individuo en función de su fecha de nacimiento. A través del estudio de los libros que tratan de estos ángeles y de unas entrevistas con adeptos de esas concepciones, este artículo analiza la construcción de esta figura del ángel, muy distinta de la de la Iglesia. Esta producción sincrética recoge algunos elementos de la concepción católica moderna del ángel tutelar y el santo, pero se inspira también en las especulaciones teológicas de los primeros siglos sobre los ángeles, de las doctrinas cabalísticas del Renacimiento, del ocultismo del siglo xix y de la astrología zodiacal moderna.

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle